



# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 9

1<sup>er</sup> mars 1972

### LE DISCOURS DU TRÔNE

*Extraits du Discours du Trône lu par le gouverneur général, M. Roland Michener, à l'ouverture de la quatrième session de la vingt-huitième Législature, le 17 février 1972:*

\*\*\*\*

...Au cours des mois passés, nous avons aussi appris que le Canada n'était pas étranger aux perturbations intérieures. En octobre 1970, avec le ferme appui du peuple canadien, une des plus sérieuses difficultés qu'ait éprouvées le pays depuis plusieurs années fut surmontée dans le calme et la discipline. Il y eut des moments pénibles, mais il y eut aussi d'admirables exemples de détermination et de courage.

Plus récemment, une autre épreuve, d'ordre économique cette fois, et venue de l'extérieur plutôt que de l'intérieur, nous a révélé que le Canada et les Canadiens possèdent toute la vigueur et tout le ressort voulus pour surmonter aussi pareille adversité.

\*\*\*\*

#### LES EMPLOIS ET LE CHÔMAGE

La sécurité économique est évidemment un des meilleurs moyens de combattre l'isolement social. Pour

que tous les Canadiens puissent partager notre richesse nationale, il est impérieux de multiplier les emplois et de surmonter les incertitudes économiques. En d'autres mots, pour protéger et mettre en valeur ces idéaux et ces droits qui font du Canada une patrie très humaine, une économie saine est absolument essentielle, et c'est là un but hautement prioritaire parmi ceux que s'est fixés le Gouvernement....

\*\*\*\*

Le chômage demeure pour le Gouvernement un grave souci et l'un des principaux objets de son action. Pour améliorer le climat économique, la collaboration avec le monde des affaires et de l'industrie se fera encore plus intense. A mesure que s'accélérera la marche de l'économie, le secteur privé pourra fournir un nombre croissant d'emplois aux Canadiens qui en ont besoin. Néanmoins, le Gouvernement redoublera d'efforts pour multiplier autant que possible les emplois et utiliser au mieux la compétence et l'initiative de ceux qui veulent du travail. Il continuera aussi à agir pour empêcher l'érosion des revenus en conservant une stabilité raisonnable aux prix des biens et services nécessaires aux Canadiens.

A l'instar de l'économie de tous les autres pays industrialisés, la nôtre doit s'appuyer sur des chefs d'entreprise imaginatifs qui ont recours à la recherche et qui ne redoutent pas l'innovation, ainsi que sur une stratégie industrielle hautement rationalisée. A cet égard, vous connaîtrez bientôt des propositions ministérielles qui auront une immense portée sur le développement à long terme du pays; elles concernent l'utilisation de la science et de la technologie non seulement dans le but de favoriser l'industrie, mais aussi d'assurer aux Canadiens une vie meilleure; elles touchent également une stratégie industrielle pensée en fonction des particularités de l'économie canadienne. Dans un cas comme dans l'autre, les principes d'action du Gouvernement seront exposés au cours de la session.

#### SOMMAIRE

|  |   |
|--|---|
| Le Discours du Trône .....   | 1 |
| Succès d'une exposition d'aliments<br>canadiens à Londres .....      | 3 |
| Expansion du réseau de la rivière Nelson                             | 3 |
| Les navigateurs arriveront à bon port .....                          | 4 |
| Reconnaissance du Bangla-Desh .....                                  | 6 |
| Une usine de nickel en Nouvelle-<br>Calédonie .....                  | 6 |
| Un complexe scolaire dans les T. N.-O. ...                           | 6 |
| Construction de deux centres d'histoire<br>naturelle au Québec ..... | 7 |

## L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis plus de dix ans, la question de la maîtrise de notre environnement économique suscite un intérêt croissant et donne lieu à des controverses et à des débats de plus en plus vifs. La discussion met l'accent sur la notion de l'identité canadienne, d'une part, et d'autre part, sur le bien-être économique des Canadiens. On prendra des dispositions additionnelles visant à la solution de ce problème....

L'élaboration d'une politique de concurrence souple et moderne est nécessaire à une industrie solidement structurée et fortement compétitive sur les marchés internationaux. C'est par une consultation avec tous les secteurs de la société canadienne qu'on parviendra à formuler une politique susceptible de promouvoir efficacement une économie progressive, capable d'une croissance rapide et d'une évolution dynamique. Durant les prochaines semaines, le Gouvernement continuera ces consultations et saisira le Parlement d'une politique revue et améliorée à la lumière de représentations et d'avis judicieux.

## LE COMMERCE ET LE TOURISME

Les exportations constituent l'un des principaux facteurs qui peuvent renforcer l'économie canadienne. Le Gouvernement poursuivra vigoureusement ses démarches afin d'établir et de conserver, de par le monde, des débouchés pour le Canada. Il verra à mettre en oeuvre, pour élargir les succès déjà obtenus par les missions ministérielles en pays étrangers, diverses mesures dont l'une, par exemple, consistera à offrir de meilleures facilités de crédit. On encouragera le secteur privé de la finance à participer plus activement au financement des exportations. Le Gouvernement continuera à étendre les programmes relatifs au raffermissement du secteur industriel secondaire. On peut compter sur une coopération plus étroite avec les autres pays dans les domaines scientifique et technologique. Dans le dessein d'ouvrir des débouchés additionnels aux fabricants canadiens, on entreprendra de négocier de nouveaux accords commerciaux, et les rouages de consultation avec la Communauté économique européenne et ses États membres seront consolidés. On poursuivra les pourparlers avec les États-Unis en vue d'accroître les avantages mutuels des deux partenaires commerciaux les plus importants au monde.

On annoncera prochainement une politique destinée à stimuler un secteur économique connexe, bien que distinct, à savoir le tourisme....

## LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

Le Gouvernement continuera à reconnaître toute la complexité des problèmes que pose le développement du Nord canadien; ce développement ne saurait se faire au détriment des populations et de l'environnement septentrionaux. On encouragera sans cesse l'émergence de gouvernements locaux dans les territoires du Nord, afin que la population puisse participer et contribuer au façonnement de son propre avenir....

## LES PÊCHEURS ET LES FERMIERS

...Les mesures déjà prises à l'intention des pêcheurs, et qui se sont traduites par une amélioration des prix dépassant parfois 50 p. cent, seront étendues de façon que les avantages du soutien du prix des produits de la pêche profitent aux pêcheurs eux-mêmes. On garantira aux cultivateurs de blé un supplément de recettes équivalent à l'augmentation du prix de vente de cette denrée au consommateur canadien. Plutôt que le consommateur, c'est le Trésor qui assumera lui-même le coût de ce programme afin d'éviter un déséquilibre du coût de l'alimentation; et, en vue de prévenir une désorganisation de la production, un mode de répartition sera proposé où les paiements seront fonction de la superficie emblavée plutôt que de la production effective de blé. Le Gouvernement favorisera davantage la situation des agriculteurs et des pêcheurs en mettant en oeuvre plusieurs plans. Il se propose d'établir de nouveaux offices nationaux de commercialisation et de donner suite à un programme d'encouragement à l'expansion des petites fermes. L'extension récente de nos zones de pêche permettra au gouvernement de s'occuper plus activement de la gestion de ses ressources marines et d'accroître du même coup, pour les pêcheurs canadiens, l'abondance des prises au large de nos côtes.

## RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

Les programmes destinés à assurer des services aux Canadiens dépendent de plus en plus, quant à l'efficacité et à la qualité, de l'harmonie des relations d'ordre fiscal entre le Gouvernement fédéral et les Gouvernements des dix provinces. On présentera donc des mesures législatives, notamment en vue de renouveler et d'améliorer la formule de péréquation et de porter à 100 p. cent le niveau de stabilisation des recettes provinciales. Il s'agira, entre autres choses, de gérer les droits de succession et l'impôt sur les dons pour le compte des provinces qui le demanderont; de prolonger de deux ans les transferts aux provinces relatifs à l'enseignement postsecondaire; de garantir aux provinces un revenu quinquennal en vue de sauvegarder les recettes de leur impôt sur le revenu dans le cadre du nouveau régime, et de partager avec les provinces l'impôt spécial sur le revenu non réparti des sociétés.

## UN NOUVEAU CODE DU TRAVAIL

En outre, afin de libérer de leur isolement les victimes de la pauvreté, la réforme fondamentale des mesures de sécurité sociale, inaugurée l'an dernier avec l'adoption de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage, se poursuivra. On vous présentera un nouveau Code du travail qui tiendra compte des nombreuses représentations reçues ces derniers mois, ainsi que d'importants amendements à la Loi sur les justes méthodes d'emploi. Les programmes d'emploi de la main-d'oeuvre du Canada seront améliorés et des mesures supplémentaires seront prises pour que

## SUCCÈS D'UNE EXPOSITION D'ALIMENTS CANADIENS À LONDRES

Les sociétés canadiennes qui ont participé à l'Exposition internationale des équipements et produits d'alimentation à Londres (Angleterre), du 6 au 14 janvier, ont annoncé qu'elles avaient réalisé sur place des ventes totalisant \$300,000. C'est le ministre de l'Industrie et du Commerce qui a organisé et parrainé le stand du Canada.

Les exposants canadiens ont reçu environ 3,000 commandes fermes ou demandes "prometteuses" de renseignements qui pourraient leur apporter huit millions de dollars de plus au cours des 12 prochains mois. Les résultats obtenus cette année représentent plus que le double des ventes obtenues l'an dernier à la même exposition.

Sept fabricants d'aliments et 12 manufacturiers d'équipement d'alimentation étaient représentés au stand du Canada. Parmi les aliments canadiens exposés, mentionnons la bisque de homard et les potages de fruits de mer, les produits cuisinés à base de poulet et de dinde, les homards congelés, les pommes de terre mousseline minute, les mets chinois congelés, le whisky et les vins canadiens. Les fabricants d'équipement ont exposé des cuisinières, des fours, des congélateurs, des distributeurs de boissons, des cafetières, des machines à sandwiches, des appareils pour la préparation des *hot dogs* et des aliments-minute, des étagères en fil métallique et des dispositifs pour compresser ou broyer les déchets.

Plusieurs produits étaient exposés à Londres pour la première fois. Une méthode rapide de préparer les *hot dogs* en piquant le pain sur une lance chauffée, qui y creuse une cavité prête à recevoir la saucisse et la marinade, a suscité beaucoup d'intérêt. D'autres produits en vedette étaient les ensembles de cuisine combinant le réfrigérateur, la cuisinière et l'évier dans un seul élément ainsi qu'une bande transporteuse pour la vaisselle qui peut déplacer les plats sur un trajet vertical, horizontal, angulaire ou en spirale. Des homards congelés selon une nouvelle technique (sans cuisson préalable) ont également beaucoup attiré l'attention.

Le nombre de visiteurs qui ont goûté aux aliments échantillons prouve bien la popularité des mets canadiens. Durant les huit jours qu'a duré l'exposition, le stand du Canada a distribué 10,000 hamburgers ou morceaux de pizza, 6,000 *hot dogs*, 2,400 bisques au homard et potages aux fruits de mer, 2,000 portions de pomme de terre mousseline ainsi que des centaines de roulés à la dinde et au poulet. Ces mets s'accompagnaient de 2,500 tasses de café apprêté à la canadienne; 2,400 verres de whisky, 1,500 consommations de vin canadien et 1,200 boissons gazeuses.

## EXPANSION DU RÉSEAU DE LA RIVIÈRE NELSON

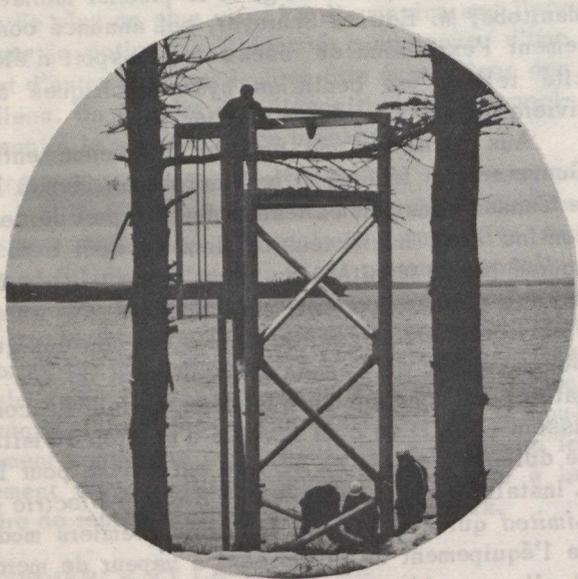
Le ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et Ressources, M. Otto Lang, et le premier ministre du Manitoba, M. Edward Schreyer, ont annoncé conjointement l'expansion du réseau de transport d'électricité reliant les centrales hydro-électriques de la rivière Nelson à la région de Winnipeg.

Aux termes d'une entente intervenue entre le Gouvernement fédéral et le Manitoba en février 1966, le Canada construit un réseau de transport de courant continu sous haute tension dont le coût sera remboursé par le Manitoba au cours d'une période de 50 ans. L'entente prévoit une capacité de transport d'environ 1,000 mégawatts et il a été convenu que le Gouvernement du Canada s'acquitterait de ses obligations en achetant un quatrième module de convertisseur CA/CD au coût installé d'environ 30 millions de dollars; l'entrée en service est prévue pour 1974. L'installation sera achetée de l'*English Electric -AEL Limited* qui avait fourni les trois premiers modules de l'équipement de conversion à vapeur de mercure, et elle sera identique à ceux-ci. Les trois premiers modules doivent entrer en service au début de 1972. Les transformateurs du convertisseur qui constituent une partie importante de l'installation seront fabriqués à Winnipeg par la *FPE Pioneer Electric* qui avait fourni la moitié des transformateurs du stade initial.

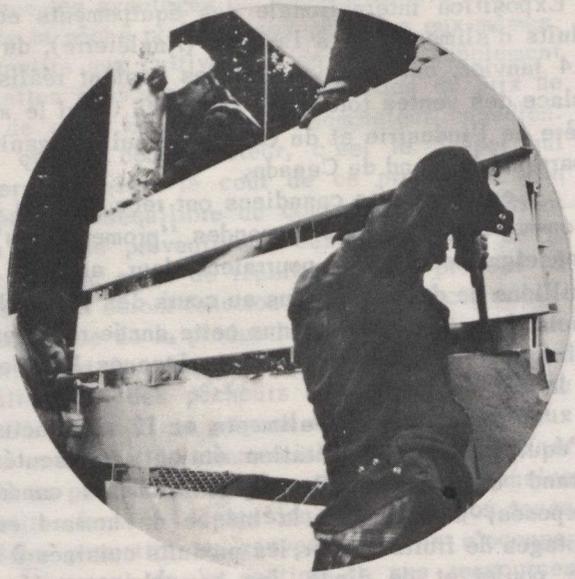
Le Gouvernement manitobain a demandé au Gouvernement fédéral d'accroître sa contribution au réseau de transport de la rivière Nelson et le Canada consent à discuter d'une nouvelle entente touchant les cinquième et sixième modules qui porteraient à environ 1,600 mégawatts la capacité de ce réseau de transport à courant direct de 900 kilovolts. En plus de satisfaire aux besoins de transport d'énergie du complexe de la rivière Nelson, les deux Gouvernements visent à faire avancer les techniques de conception et de fabrication dans ce nouveau et important domaine du courant direct sous haute tension. Le Gouvernement canadien étudie en particulier les applications du thyristor parce que certains fabricants canadiens désirent se familiariser avec ce genre de matériel aux fins du transport d'énergie.

En raison des grandes distances qui doivent être couvertes au Canada, l'économie et la souplesse du transport de courant direct sous haute tension joueront un rôle important dans la mise en valeur de futures sources d'énergie électrique et l'interconnexion des réseaux électriques dans des régions avoisinantes du Canada. La Conférence internationale sur le courant direct sous haute tension qui a eu lieu à Winnipeg en juin 1971 a reconnu l'importance de l'entreprise de la rivière Nelson. Cette nouvelle compétence dans la technologie du courant direct sous haute tension permettra au Canada de profiter du marché croissant pour ce genre d'équipement à l'échelle mondiale.

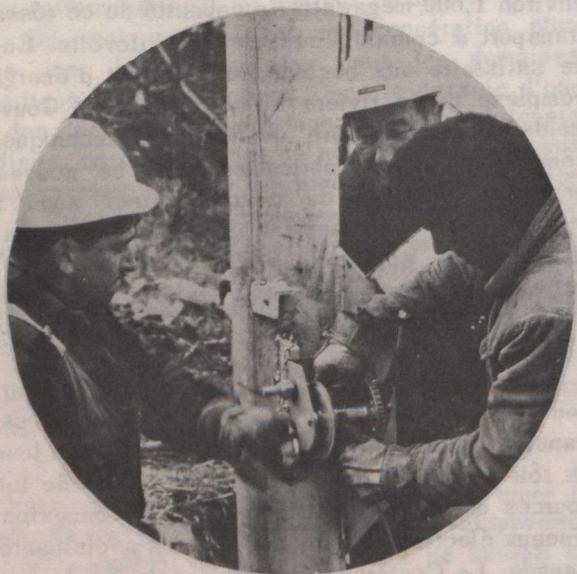
## LES NAVIGATEURS ARRIVERONT À BON PORT



Travaillant sous le ciel gris et pluvieux d'une journée de printemps en Nouvelle-Écosse, l'équipe érigea la charpente métallique de la tour dès le milieu de la matinée. Un support central sert à hisser les pièces en place. Il est ensuite détaché lorsque la structure se suffit à elle-même.



Les premières plaques des voyants sont installées vers 13h 30. Les plaques doivent être manipulées délicatement afin de ne pas endommager le revêtement des balises. Elles sont d'abord assemblées sur le sol par groupe de deux ou trois, hissées en position, boulonnées aux voyants et, ensuite, glissées avec précaution dans les traverses de côté.



Le stade suivant, simple mais très important, est d'attacher le treuil utilisé pour hisser les voyants de balises, également d'aluminium. Ce treuil servira aussi à élever ou à abaisser, pour l'entretien, l'assemblage des balises.



Le premier groupe de plaques de voyants mis en place, le Ministère du Transport envoie deux ingénieurs par hélicoptère pour en faire l'inspection et programmer l'étape suivante. Le temps était exceptionnellement beau dans la région de Chedebucto, ce jour-là.

Lorsque le pétrolier *Arrow* se brisa sur le rocher Cerberus à l'entrée du détroit de Canso, déversant un million de gallons d'huile sur 120 milles le long des rives de la baie Chedebucto en Nouvelle-Écosse, des tentatives de nettoyage suivirent, dont aucune ne fut malheureusement entièrement réussie, ce qui coûta cher aux contribuables canadiens. Toutefois ce désastre écologique fut suivi d'un effet bénéfique: l'installation dans le détroit de Canso et ses environs de l'un des plus modernes systèmes de navigation maritime dans le monde. L'incident arriva à un moment crucial de l'aménagement du magnifique port en eaux profondes, dernier-né au Canada. Le ministère du Transport, qui avait déjà entrepris la planification d'itinéraires sûrs pour les grands pétroliers, redoubla d'efforts et y consacra plusieurs millions de dollars. Il installa, parmi ses dispositifs de sécurité, une série de 14 tours de repérage en aluminium, de différentes hauteurs, qui pourraient facilement devenir un modèle pour les installations de ce genre au Canada. Ces tours sont munies de phares et d'énormes balises de jour afin de permettre aux pilotes de diriger les grands pétroliers au milieu du chenal navigable.

Fabriquées par la DAF (*Dominion Aluminum Fabricating Ltd.*), de Toronto, ces tours sans appui, en de gigantesques sections profilées d'aluminium Alcan résistantes à la corrosion, ont une hauteur variant de 24 à 72 pieds et furent conçues pour être boulonnées ensemble sur place.

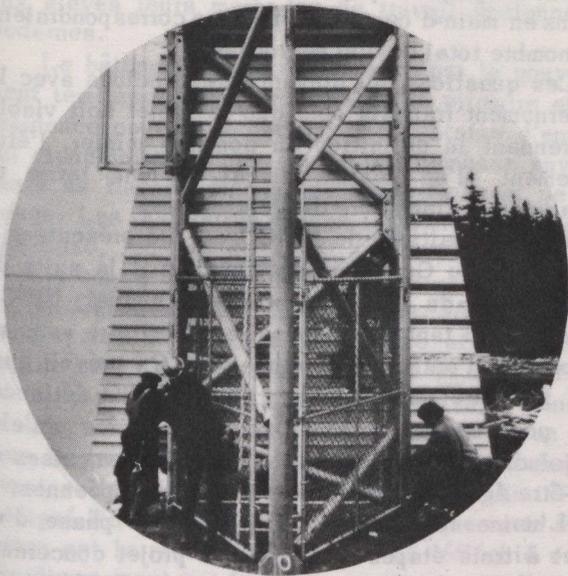
Certes, les tours en aluminium ne constituent pas une innovation. Elles servent depuis longtemps comme tours de contrôle, pour la lutte contre l'incendie, et comme lampadaires d'éclairage etc. Cependant, ces tours sont spéciales.

Tous ceux qui ont visité la Nouvelle-Écosse savent qu'une large partie de cette province, y compris un grand secteur des environs de Chedebucto, est constituée pratiquement de terres inconnues. Les tours ont dû être érigées dans des régions éloignées, où souvent il n'existe pas de chemins d'accès et il fallut se servir d'hélicoptères pour transporter les pièces aux sites voulus. En dépit de cela, le montage de chaque tour, en comptant l'installation des clôtures de sécurité, a souvent pris moins de douze heures.

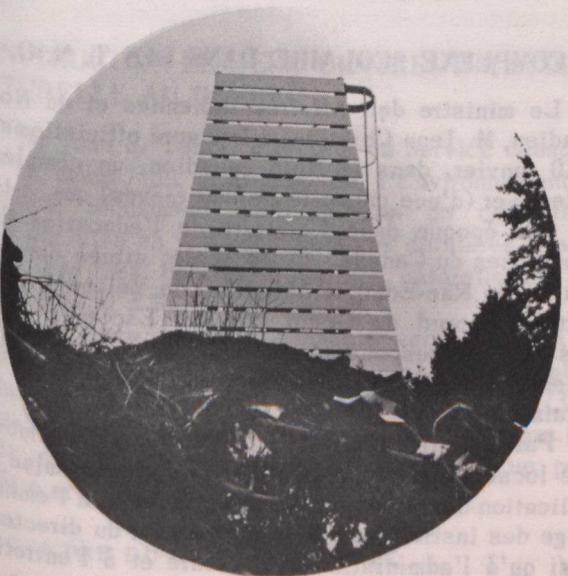
En outre, la région du détroit de Canso est fort redoutée pour ses tempêtes, ses conditions atmosphériques imprévisibles, ses vents très violents et son givre épais. Les tours ont dû être conçues de manière à résister à d'extrêmes tensions atmosphériques, à simplifier le montage sur place et à exiger le minimum d'entretien possible.

La série de photographies de ces pages a été prise en un seul jour. L'équipe du Cap-Breton arriva sur les lieux à 8h; dès 17h, la tour, munie de balises et de clôtures de sécurité était érigée et prête à guider la navigation.

Photo-reportage tiré de la *Revue Alcan* édition de novembre-décembre 1971.



Dès 16h, la dernière clôture de sécurité était mise en place. Il ne restait plus qu'à faire une dernière vérification de tout l'assemblage et à réexaminer le panneau coulissant et le mécanisme du treuil qui élève et abaisse les voyants des balises.



La tour de repérage complète s'élève face à la mer tandis que la lueur du jour s'estompe. La tour est si proche de la rive, que le photographe Walter Parker a pris ce cliché les pieds enfoncés dans l'eau jusqu'aux genoux!

## RECONNAISSANCE DU BANGLA-DESH

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé le 14 février que le Gouvernement canadien a reconnu l'État indépendant du Bangla-Desh et le Gouvernement de Sheikh Mujibur Rahman.

Le Premier ministre Trudeau a envoyé le message suivant au Premier ministre du Bangla-Desh:

"Je suis heureux de vous faire savoir que le Canada a reconnu aujourd'hui le Bangla-Desh comme État indépendant. Au nom du Gouvernement et du peuple canadiens, je désire vous présenter, à vous-même et à votre Gouvernement, mes félicitations et mes meilleurs vœux. Nous souhaitons sincèrement que des relations harmonieuses et mutuellement avantageuses se développent entre nos deux pays et que ces relations soient renforcées au moyen de notre association au sein du Commonwealth."

Lors de cette déclaration, M. Sharp a fait remarquer que l'émergence d'un nouvel État de ce qui constituait le Pakistan oriental était évident depuis déjà quelque temps. Les critères juridiques d'un gouvernement indépendant qui dirige effectivement un territoire bien défini se trouvant satisfaits, comme plusieurs États l'ont déjà reconnu, il ne restait plus alors qu'à attendre le moment opportun. En soutes toutes les conséquences, le Gouvernement a pris en considération les très graves problèmes auxquels fait face le Gouvernement du Pakistan, dont le territoire se trouve amputé du nouvel État. Le Gouvernement canadien espère, a dit M. Sharp, que le Pakistan et le Bangla-Desh puissent être membres du Commonwealth.

Des dispositions sont actuellement prises en vue d'établir des relations diplomatiques avec le nouvel État. On prévoit, pour les débuts, l'accréditation auprès du Bangla-Desh d'un ambassadeur canadien déjà en poste dans un pays voisin d'où son personnel effectuera de fréquentes visites à Dacca.

## UNE USINE DE NICKEL EN NOUVELLE-CALEDONIE

La *International Nickel Company of Canada, Limited* a récemment présenté au Gouvernement français de nouvelles propositions ayant trait à l'étude d'un projet touchant l'implantation immédiate et l'expansion à longue échéance d'installations importantes permettant de produire du nickel à partir de dépôts de minerais latéritiques. Le projet serait mis en oeuvre en Nouvelle-Calédonie, dans le sud de l'océan Pacifique.

L'INCO propose que si, dans un avenir prochain, la compagnie parvient à une entente avec la France sur les questions fondamentales, une première usine de production commerciale, qui ferait appel à un investissement d'environ 85 millions de dollars, pourrait être mise en exploitation avant le milieu de

1974. La nouvelle usine aurait une production annuelle de 15 millions de livres (environ 7,000 tonnes métriques) de nickel. Quelque 1,100 personnes seraient employées pendant la construction, et les besoins en main-d'oeuvre exploitante correspondraient à un nombre total de 400 personnes.

Les questions qui doivent être conclues avec le Gouvernement français pour que le projet soit viable comprennent la définition du domaine minier, l'établissement d'un régime fiscal à long terme et l'organisation financière de l'entreprise.

Les propositions de l'INCO ont été présentées à la demande du Gouvernement français à la suite de l'avortement du projet Cofimpac, auquel l'INCO participait en tant qu'actionnaire minoritaire avec un groupement d'entreprises françaises. On prévoit que, dans le cadre du nouveau projet, l'INCO détiendra une position majoritaire et l'on espère qu'elle s'adjoindra la participation de sociétés françaises et peut-être également d'autres sociétés européennes.

L'usine représenterait la première phase d'un projet à trois étapes - le premier projet concernant les minerais latéritiques en Nouvelle-Calédonie - qui pourrait amener la production annuelle d'au moins 220 millions de livres (100,000 tonnes métriques) de nickel. Le déroulement des étapes conduisant à une telle capacité se fera en fonction de l'évolution du marché du nickel et du progrès régulier et réaliste de l'économie de la Nouvelle-Calédonie. L'INCO, qui serait la principale responsable du projet, considère que la seule manière d'obtenir de la nouvelle entreprise des résultats vraiment satisfaisants sur le plan économique consiste à attaquer les phases ultérieures du projet.

## UN COMPLEXE SCOLAIRE DANS LES T. N.-O.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a inauguré officiellement le 10 janvier, dans le Nord canadien, un complexe école-foyer (d'une capacité de 400 élèves) qui, a-t-il dit, fera époque dans l'histoire de l'éducation des autochtones du Canada. Cette école, située dans la localité de Rae-Edzo, à 65 milles de Yellowknife, à l'extrémité nord du Grand lac des Esclaves, sera sous l'entière responsabilité de membres de la bande indienne des Dogribs. Elle a coûté 2.8 millions de dollars.

Par l'entremise d'un comité de six membres élus localement, les Indiens veilleront à la mise en application des programmes éducationnels, à l'embauchage des instituteurs, à la nomination du directeur, ainsi qu'à l'administration générale et à l'entretien du complexe.

L'école entreprendra un nouveau programme d'études pour le Nord, qui met l'accent sur l'enseignement des langues indigènes, des traditions, des métiers et des apports culturels des groupes d'autochtones. Les instituteurs seront aidés par des auxiliai-

res locaux. Les matières ordinaires comme l'arithmétique, la lecture et la musique seront enseignées tandis que des chasseurs, des trappeurs et des pêcheurs de la région de Rae-Edzo viendront apprendre aux élèves leurs méthodes de travail anciennes et modernes.

Le bâtiment, qui a été financé par le gouvernement territorial, comprend une école primaire et une résidence pouvant accueillir une centaine d'enfants qui viendront en grande partie des hameaux environnants de Lac La Martre, de Snare Lake et de Rae Lakes. Les 300 autres élèves logeront chez eux, à Rae-Edzo, localité de 1,100 habitants, composée à 90 pour cent d'Indiens Dogribs.

M. Chrétien a fait observer que, grâce à cet ensemble, les habitants de Rae-Edzo et les Indiens Dogribs sont maintenant un modèle et un exemple pour les autres Indiens du Nord et tous les Indiens du Canada, et il les a félicités d'avoir su créer un système de gestion qui constitue une innovation dans le domaine de l'éducation au Canada. Le ministre a souligné leur détermination, affirmant que cette réalisation est le résultat d'une volonté réfléchie exprimée directement par les parents et non par d'autres.

Le complexe scolaire a reçu le nom de Jimmy Bruneau, un chef Dogrib réputé, qui en avait lancé l'idée et avait invité son peuple à l'appuyer pour que le projet devienne réalité. Durant la construction qui a débuté au printemps de 1970, on a recruté des ouvriers sur place. D'autre part, on a déjà retenu les services de couples indiens qui travailleront comme surveillants ou tuteurs résidents au foyer de l'école. Les élèves seront encouragés à suivre le programme de pédagogie du Nord afin de revenir un jour enseigner à Rae-Edzo.

## CONSTRUCTION DE DEUX CENTRES D'HISTOIRE NATURELLE AU QUÉBEC

M. John S. Tener, directeur du Service canadien de la faune, du ministère de l'Environnement, a annoncé récemment l'adjudication de contrats à deux sociétés en vertu desquels ces dernières doivent construire des centres d'histoire naturelle au cap Tourmente et à Percé, au Québec.

Le centre du cap Tourmente sera construit au coût de \$346,757 et ouvrira ses portes en septembre. Celui de Percé ouvrira au printemps de 1973 et coûtera environ \$334,000. Chaque centre abritera une salle de détente, une salle d'exposition, un petit théâtre et des ateliers.

### LE CENTRE DU CAP TOURMENTE

Le centre du Cap Tourmente sera installé dans la réserve nationale de la faune du cap Tourmente, qui a une superficie de 5,000 acres et qui se trouve à environ 30 milles à l'est de la ville de Québec, sur les bords du Saint-Laurent. Le centre comportera des installations d'initiation qui permettront d'ex-

pliquer au public le rôle de cette réserve de même que la façon dont on doit l'utiliser.

Le phénomène géologique le plus important de cette réserve nationale de la faune est le cap lui-même, immense promontoire de roches pré-cambriennes surplombant le fleuve d'une hauteur de 1,800 pieds et marquant l'extrémité de la plaine côtière située en aval de Québec. La colonie de grandes oies blanches qui constitue toute la population mondiale de ce genre d'oiseau est déjà une attraction connue. Ces oies se rassemblent sur les plages de boue, au cap Tourmente, qui leur servent de premier lieu de ravitaillement au printemps lorsqu'elles se déplacent vers le nord pour se rendre à leurs lieux de nidification dans l'île Baffin, au Groenland et dans l'île Bylot, et à l'automne lorsqu'elles se dirigent vers le sud, pour arriver à leur aire d'hivernage dans les marais côtiers de la Caroline du Nord. Les visiteurs qui viendront au centre au moment propice de l'année pourront apercevoir, depuis les postes d'observation du centre, plus de 100,000 oies blanches à la fois.

### LE CENTRE DE PERCÉ

Le centre de Percé sera aménagé sur un terrain d'une superficie de 13 acres, hors du petit village de Percé, dans la péninsule de la Gaspésie. Il est à portée de vue de l'île Bonaventure qui possède l'une des plus importantes colonies au monde de fous de bassan, de même que des colonies de godes, de marmettes communes et de mouettes.

Avec la collaboration du ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le centre renseignera le public sur les oiseaux de la côte atlantique et de l'île Bonaventure.

Le Service canadien de la faune envisage de créer dix autres centres à travers le Canada. La construction de ces deux unités au Québec portera leur nombre actuel à trois. Le premier centre d'histoire naturelle a ouvert ses portes en 1970; il s'agit de celui du marais Wye, près de Midland (Ontario), qui a reçu l'an dernier plus de 30,000 visiteurs dont des groupes scolaires et autres collectivités.

### LE DISCOURS DU TRÔNE

(Suite de la page 2)

les services de formation et de placement correspondent mieux aux besoins de citoyens particulièrement désavantagés et auxquels ne peuvent répondre les présentes dispositions du programme. Pour ceux qui cherchent à parfaire leur éducation, on accroîtra les prêts prévus aux termes de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, ce qui permettra aux étudiants d'emprunter davantage au cours d'une même année et augmentera considérablement la somme des crédits affectés au programme.

\*\*\*\*

## RÉFORME DU RÉGIME PÉNAL

Vous serez en outre saisis de plusieurs dispositions d'un grand intérêt social pour les Canadiens, et concernant par exemple l'utilisation des drogues à des fins non médicales, l'indemnisation des victimes du crime, et la protection de l'intimité. Des réformes additionnelles du régime pénal et de celui des libérations conditionnelles contribueront à rendre encore plus humain le traitement des délinquants. On vous proposera des projets de réforme de l'application du droit pénal. Le Gouvernement fédéral s'est, d'autre part, engagé à participer à l'aide juridique, pourvu que soient conclus des arrangements satisfaisants au sujet du partage des frais et des mécanismes administratifs.

## LA SÉCURITÉ DU REVENU

Le Gouvernement estime que la sécurité de revenu constitue le fondement primordial de la dignité personnelle et de l'engagement social. Le nouveau projet de loi sur la sécurité du revenu familial, dont vous serez saisis, représente un pas considérable vers l'établissement éventuel d'un programme de sécurité totale du revenu. Ce projet de loi insiste sur la protection et reflète, aux yeux du Gouvernement, le vif sentiment d'autonomie personnelle particulier aux Canadiens.

\*\*\*\*

## LES PARCS NATIONAUX

Les Canadiens sont fiers de leur pays et s'y sentent attachés de multiples façons, physiquement, culturellement ou économiquement. Ils retrouvent quelque chose d'eux-mêmes dans ses vastes espaces, ses rivages accidentés, sa vitalité débordante et sa tranquille assurance. Le Gouvernement veut conserver d'immenses étendues du Canada à l'état naturel, afin qu'en jouissent la génération présente et les générations futures. Grâce à l'intégration du Nord canadien dans le réseau des parcs nationaux, une part de la splendeur sauvage de ses paysages sera préservée pour toujours. Vous serez invités à approuver une mesure législative créant, au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, trois nouveaux parcs qui rivaliseront avec les plus célèbres du monde. Avec ces trois parcs, et les sept autres qu'on a créés depuis 1968, chaque province et territoire aura, pour la première fois de notre histoire, un parc national dont nous pourrions tous profiter.

Le Parlement sera saisi de mesures connexes en vue de créer des sanctuaires de la faune et de protéger certaines espèces menacées de disparition.

## PROTECTION DU PATRIMOINE CANADIEN

Tout en assurant l'avenir, il faut nous efforcer, dans la mesure du possible, de préserver et de restaurer les oeuvres du passé qui nous sont essentielles pour nous bien connaître en tant que peuple. On vous demandera d'étudier à cette fin un projet de loi ten-

dant à créer et à financer une société appelée à protéger le patrimoine canadien. Cette société contribuera dans une très large mesure à préserver des objets et des collections qui rappellent notre passé, et à les rendre accessibles aux Canadiens de toutes les régions du pays. Jointe à une politique élargie des Musées nationaux, elle illustrera comment nos ancêtres ont vaincu l'isolement géographique et transformé leurs rêves en réalités.

Une autre forme encore d'isolement tient aux déficiences de services de communications. Le Gouvernement s'inquiète de ce que, présentement, plusieurs collectivités sont dépourvues des services nationaux de radiodiffusion et du fait qu'environ un million de Canadiens dispersés en 260 localités n'ont pas la télévision dans leur propre langue. Le Gouvernement propose donc que la Société Radio-Canada soit autorisée à étendre globalement ses services et à tirer parti du système canadien de communications par satellite — domaine où le Canada est à la pointe — pour que, dans un délai de cinq ans, au moins 98 p. 100 de la population soit rejointe.

\*\*\*\*

## LES AFFAIRES INTERNATIONALES

La précarité des affaires mondiales, que nous rappellent les événements des derniers mois comme ceux qui peuvent bientôt survenir, nous incite à raffermir de vieilles amitiés, à en établir de nouvelles, tant à l'intérieure qu'à l'extérieure des conseils et organismes des Nations Unies. Il est aussi stérile et néfaste de s'isoler au sein de la communauté internationale que dans son propre milieu. En 1971, les visites au Canada de chefs d'État ou de gouvernement aussi distingués que les présidents de la Yougoslavie, du Nauru et du Niger, et que les premiers ministres de la Grande-Bretagne, de l'Union soviétique, de Ceylan, du Ghana, de la Malaysia, de Fidji, du Sénégal et d'Israël, montrent l'universalité de notre ouverture sur le monde.

Le Canada reste prêt à communiquer et à s'entendre avec tous les pays. Plus particulièrement, nos liens avec nos amis de l'Europe nouvelle et notre attachement aux États-Unis conservent toute leur importance. La force, le dynamisme des États-Unis, ainsi que leur orientation vers l'extérieur, sont indispensables au succès des initiatives canadiennes à l'échelle internationale, comme à notre capacité de contribuer au bien-être de nos associés du Commonwealth et des pays qui bénéficient de notre aide économique, y compris les membres de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones que nous avons l'honneur de recevoir, l'automne dernier, à l'occasion d'une importante conférence. Le Gouvernement, de même que tous les Canadiens, se préparent à recevoir très chaleureusement, au printemps, le Président des États-Unis et madame Nixon.

\*\*\*\*